



Avis n° 22-133413

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"22-133413"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Section 1 : Reference de l'avis initial

Annonce N° 22-113381

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du **23/08/2022** au **16/09/2022**

Section 2 : Identificateur de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

ville du Touquet-Paris-Plage

Type de Numéro national d'indentification :

SIRET

N° National d'identification :

216208264000012

Ville :

Le Touquet-Paris-Plage

Code Postal :

62520

Groupement de commandes :

Non

Département(s) de publication : **62**

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché :

Organisation d'une classe de neige

* Descripteur principal :

75310000

Type de marché :

Services

Description succincte du marché :

La consultation porte sur l'organisation d'un séjour en classe de découverte pour les élèves des classes de CM2 durant l'année scolaire 2022/2023 ; 9 jours avec 10 nuitées (trajet non compris) entre le 1er janvier et le 31 mars 2023 (départ du Touquet le mardi avec une arrivée le soir et un retour le vendredi matin avec une arrivée au Touquet-Paris-Plage le vendredi soir). Les prestations devront être assurées par un organisme ayant tous les agréments et assurances pour l'organisation de classes de découverte (1 à 2 classes de CM2 soit environ 30 à 40 élèves + professeurs des écoles + accompagnateurs + un élu selon les effectifs). Type de séjour : classe de neige traditionnelle avec enseignement de ski de piste. Renouvellement du marché 2 fois par reconduction expresse dans la limite globale de 3 ans (soit une dernière prestation possible avant le 31 mars 2025) ; chaque reconduction donnera lieu à la signature d'une nouvelle convention. Les variantes ne sont pas autorisées et il n'est pas prévu de variantes obligatoires (options). Il n'est pas prévu de négociation.

Critères d'évaluation des projets :

Le prix des prestations : 40 % (noté sur 40 points) Capacité et modalités d'accueil : 30 % (notées sur 30 points) Qualité d'implantation des lieux 30 % (notée sur 30 points)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Mots descripteurs :
Prestations de services

Section 4 : Attribution du marche

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :
Association Mer et Montagne, 230 avenue Jean Jaurès - bâtiment le Tripode 59790
Ronchin